

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 février 2011

BIOÉTHIQUE - (n° 3111)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 64

présenté par
M. Leonetti

AVANT L'ARTICLE 5

Rédiger ainsi l'intitulé du titre II :

« Organes et cellules ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.